en ce moment avec son éventaire, à deux pas de la porte, en bas du trottoir, a été la première atteinte; elle est tombée foudroyée. La voiture d'une blanchisseuse, qui stationnait près de là, a été repoussée par la commotion à plus de vingt pas. La boulangère d'en face a été blessée grièvement. Un passant a eu le nez emporté comme d'un coup de rasoir. Un garçon de café a eu tout le visage affreusement brûlé.

Cinq boutiques voisines furent violemment bouleversées par la secousse, les meubles renversés, les vitres brisées. La boulangerie qui fait face au Casino, de l'autre côté de la rue, fut également atteinte.

Les poutres du Casino qui s'étaient enflammées au contact du gaz, menaçaient de propager l'incendie; de prompts et intelligents secours l'ont arrêté dès son début, et ont empêché les ravages du feu de se joindre aux calamités de l'explosion. Elles sont, hélas! assez déplorables. Outre l'ouvrier dont nous avons déjà annoncé la mort, un individu a péri dans la boutique adjacente du marchand de vin, son corps a été déposé à la Morgue. Deux pompiers ont été blessés, dont un fort grièvement, ainsi que plusieurs citoyens que leur dévouement a entraînés à l'endroit le plus périlleux, près de l'emplacement du compteur; ils sont tombés dans une cave restée ouverte, dans laquelle ils ont failli être asphyxiés.

D'autres personnes ont été frappées dans les maisons voisines, et même au milieu de la rue; parmi elles, on cite un employé de la Banque. Le nombre des blessés n'est pas encore exactement connu, il paraît être de 20 ou de 22; nous avons le regret de penser que celui des morts risque fort d'être augmenté.

A dix heures du soir, la rue au-dessus du Casino était toute rouge des lueurs reflétées des restes de l'incendie, dominé, mais non amorti entièrement.

— On lit dans la *Gazette des Tribunaux :*

« Le quartier de la porte Saint-Denis vient d'être le théâtre d'un crime épouvantable qui rappelle celui qui a été commis il y a quelques années sur le boulevard Saint-Martin. Le sieur C..., âgé de cinquante et quelques années, artiste musicien, avait quitté sa femme et ses enfants il y a quelque temps. La dame C... avait loué vers le dernier terme, un appartement au deuxième étage dans une maison rue de la Fidélité 5, qu'elle a occupée ensuite avec ses trois filles, en continuant à vivre séparée de son mari. Celui-ci, dans le courant de la semaine dernière, avait fait appeler sa femme devant le juge de paix de l'arrondissement pour concilier un point en litige, et il paraît que le magistrat n'avait pu parvenir à lui faire comprendre le défaut de fondement de sa demande et de ses exigences.

» Le sieur C... s'était retiré mécontent, en annonçant néanmoins qu'il continuerait à jouir de la faculté qui lui était laissée de voir ses enfants. Sa femme était retournée chez elle, et avait continué à se livrer à ses occupations ordinaires, sans se douter que le mécontentement manifesté par son mari pût le porter à une sanglante extrémité. Cependant le lendemain ou le surlendemain de cette comparution, le sieur C... se rendait chez un armurier, et achetait deux pistolets, qu'il faisait charger et amorcer devant lui. Muni de ces armes et d'un couteau-poignard dit catalan, il se rendit samedi dernier, entre quatre et cinq heures de l'après-midi au domicile de sa femme, rue de la Fidélité, sous prétexte de voir ses enfants. La dame C... était absente en ce moment, il n'y avait dans l'appartement que deux de ses filles, les demoiselles Cécile, âgée de 20 ans, et Jenny, âgée de 17 ans, élèves du Conservatoire impérial de musique. Elles reçurent affectueusement leur père, et celui-ci causa pendant quelques instants avec elles sans témoigner aucune pensée hostile.

» Pendant qu'ils causaient ainsi, se présenta son beau-frère, le sieur H..., âgé de 47 ans, domicilié place Delaborde, qui venait faire une visite à ses nièces. Depuis quelque temps les deux beaux-frères ne vivaient pas en bonne intelligence, et aussitôt que le sieur H... fut entré, il s'entendit apostropher d'une manière outrageante par le sieur C... auquel il ne répondit pas. Ce dernier paraissant excité par ce mutisme, se rua immédiatement sur le sieur H... qu'il saisit à la gorge, puis s'armant de son couteau-poignard il leva le bras pour le frapper.

» La demoiselle Cécile se précipita sur-le-champ entre ces deux hommes, qu'elle parvint à séparer, mais au même instant, son père, tournant contre elle sa fureur, la frappa à coups redoublés avec son couteau et le renversa sur le parquet, où elle resta étendue sans mouvement baignée dans le sang qui s'échappait en abondance de ses profondes blessures. Elle venait de recevoir en pleine poitrine quatre coups de couteau qui avaient déterminé la mort à l'instant même.

» Le meurtrier, abandonnant aussitôt le cadavre de sa fille, se jeta de nouveau sur le sieur H..... mais cette fois encore ce dernier fut préservé du coup qui lui était lancé. Son autre nièce, la demoiselle Jenny, avait arrêté le bras de son père, et s'était vivement placée entre les deux beaux-frères. Le sieur C..., surexcité par l'obstacle et arrivé au paroxysme de la colère, écarta sa seconde fille en lui portant aussi dans la direction de la poitrine un coup de couteau, qui la renversa en arrière. Alors il fondit une troisième fois sur le sieur H..., qui était sans défense, et lui porta avec la même arme trois coups, (deux au ventre et un à l'épaule) avec tant de violence, qu'au troisième la victime tomba sur le parquet, où elle resta aussi étendue sans mouvement. Ses blessures étaient très pénétrantes, et le sang s'en échappait avec tant d'abondance que, en quelques instants, les vêtements en furent teints.

» En voyant la troisième victime étendue sur le parquet, le meurtrier jeta son couteau poignard; puis s'armant de l'un des deux pistolets qu'il avait sur lui, il appliqua la gueule du canon contre sa poitrine dans la direction du cœur et lâcha la détente; le coup partit, la balle perfora le cœur, et le sieur C... tomba raide mort sur le parquet à côté de ses victimes. C'est à tort que l'on avait répandu le bruit dans le quartier qu'un voisin, facteur à la poste, attiré dans l'appartement par le bruit de cette scène, avait essuyé un coup de feu et avait été blessé; il n'y a eu qu'un coup de pistolet lâché, celui que le meurtrier s'est tiré dans la poitrine; le second pistolet a été retrouvé chargé dans ses vêtements. C'est une heure après, en rentrant chez elle, que Mme C... a eu connaissance de cet horrible drame.

» Au premier avis de ce triple crime, le commissaire de police du quartier de la Porte-Saint-Denis, M. Patot, s'est rendu sur les lieux avec un médecin, et a fait prodiguer sur-le-champ les secours de l'art aux victimes. Le sieur H.... a pu reprendre connaissance, mais ses blessures sont tellement graves qu'on perd l'espoir de le sauver.

» Après lui avoir donné les premiers soins, on a dû le transporter à son domicile. La situation de la demoiselle Jenny est beaucoup moins grave; la blessure qu'elle a reçue au sein ne paraît pas très pénétrante et bien qu'elle ait occasionné une hémorrhagie abondante, on pense qu'aucun organe essentiel à la vie n'a été attaqué.

» Le commissaire de police a procédé sur-le-champ aux constatations légales, et a ouvert ensuite une enquête sommaire sur les faits; le coupable s'étant fait justice lui-même, l'information développée devient inutile.

« Ce triple crime a causé une profonde et douloureuse émotion dans toute l'étendue du quartier, où il est depuis hier le sujet de toutes les conversations. »

— On lit dans le *Progrès*, de Lyon :

« Dumollard conserve à Bourg l'attitude calme et insouciante qu'il a montrée depuis son arrestation.

» Lorsqu'il a été amené à la maison d'arrêt de Bourg, il était dans une voiture séparée et sa femme dans une autre; ils sont également séparés dans la prison.

» La session des assises de l'Ain, dans laquelle sera jugé cet accusé, maintenant connu de la France entière, s'ouvrira à Bourg le 27 janvier prochain.

» M. Gaulot, procureur-général, portera la parole, ainsi que nous l'avons déjà dit.

» Me Lardières, du barreau de Paris, est chargé de la défense de Dumollard. La femme de cet accusé sera défendue par Me Alliod, du barreau de Lyon.

» Plus de cent témoins doivent être assignés. Le procès durera cinq audiences.

» Dumollard est accusé de huit vols commis la nuit sur un chemin public et à main armée, de trois viols, de trois assassinats, et d'une tentative d'assassinat.

» Les vols semblent avoir été commis sur des servantes assez heureuses pour échapper aux projets d'assassinat de Dumollard.

» Le nombre des crimes reprochés à ce scélérat d'une nouvelle espèce, la quantité considérable des pièces de conviction provenant de plus de trente victimes feront de ce procès une des causes les plus tristement célèbres sur lesquelles la justice ait eu à se prononcer. »

— Avant-hier, d'assez grand matin, sont arrivés à la gare de l'Ouest (rive gauche), six sujets ottomans que l'on disait avoir été condamnés à mort pour assassinat par le tribunal maritime de Brest. Ces hommes voyageaient sous la garde d'un sous-officier de marine et d'un agent du consulat de Turquie. Comme ils devaient repartir sans retard pour Marseille, d'où ils seront dirigés sur Constantinople, ils ont été déposés provisoirement dans un hôtel meublé du boulevard Montparnasse, en attendant l'arrivée d'une voiture du chemin de fer de Lyon.

— On écrit de Perpignan, 24 décembre :

« Un affreux malheur vient de plonger plusieurs familles dans le deuil et dans le désespoir. Voici dans quelle triste circonstance :

» La diligence de MM. Saladrigas, Toll et Co., allant de Barcelone à Figueras, où elle correspond avec l'entreprise Fabre, faisait route, dans la nuit de vendredi à samedi dernier, entre Gerona et Figueras, par un temps sombre et pluvieux. Arrivée, vers quatre heures du matin, au torrent dit *al Manol*, qui forme deux bras, les chevaux et la voiture se sont engagés dans le ravin, que le courrier venait de traverser sans péril imminent; mais, à peine avait on franchi le premier bras, où il y avait peu d'eau, que l'un des chevaux s'abattit; les autres refusèrent de marcher, et les voyageurs durent rester plus d'une heure et demie sur place, sans pouvoir avancer ni reculer. Pendant ce temps, perdu inutilement, le torrent, grossi par les pluies diluviennes, devint tout à coup impétueux et renversa, dans sa course furieuse, la diligence et les voyageurs qu'elle contenait.

» La diligence était au complet; sept voyageurs, dit-on, sont morts par suite d'asphyxie, les autres ont pu être sauvés. »

— On construit actuellement dans le chantier de MM. Cramp et fils, de Philadelphie, une frégate cuirassée pour le service des Etats-Unis. Elle aura 230 pieds de longueur, 60 pieds de largeur, 25 pieds de cale; elle sera à trois ponts. Une fois chargée elle tirera 15 pieds d'eau; elle portera 16 canons du calibre de 11. Deux machines d'une forte puissance et une grande roue de cuivre lui permettront une vitesse de 10 nœuds à l'heure. Elle pourra prendre la mer le 15 juillet prochain et contiendra 150 hommes. Les plaques employées pour le blinder ont 15 pieds de long, de 28 pouces 1/2 à 30 pouces 1/2 de largeur et 4 pousses d'épaisseur. Ces plaques couvriront la frégate sur une hauteur de 4 pieds au-dessus de l'eau et 3 pieds au-dessous; elles s'étendront jusqu'à 85 pieds en avant et en arrière de la ligne centrale, ce qui fera 170 pieds de bordage. L'armature de fer montera jusqu'au niveau du faux-pont. Les flancs de la frégate auront une inclinaison de 30 degrés; son jaugeage doit être de 3,500 tonneaux. Ses machines seront à peu près celles d'un sloop de guerre de première classe, si ce n'est qu'elle possédera quatre chaudières et un souffleur.

— On lit dans le *Journal de Rieverbank* (Indiana) :

Le nommé J.-C Macleuchar a comparu dernièrement devant le juge Kreisnetzetter, sous prévention de tentative de meurtre sur dix-sept enfants du comté. Macleuchar a expliqué au juge qu'il n'avait pas eu le dessein d'égorger les enfants, mais seulement de boire leur sang pour se guérir d'une anémie dont il est affecté. Six de ses innocentes victimes ont succombé.

Macleuchar convient que c'est dommage, mais il se défend par la malheureuse nécessité où il se trouvait de remplacer son sang appauvri par un sang plus jeune et plus généreux. Le juge Kreisnetzetter n'a pas goûté cette excuse, et a condamné Macleuchar à rester en prison jusqu'à ce qu'il soit jugé par les prochaines assises du comté.

Voici comment s'y prenait Macleuchar pour assouvir sa détestable passion. Il attirait un enfant à l'écart, le bâillonnait, puis lui ouvrait la veine du bras. Alors il appliquait sa bouche à la blessure et suçait le sang de sa victime. On ne croit pas qu'il exerçat sur elles d'autres violences.

Du reste, Macleuchar s'est accoutumé à ce breuvage, et il a proposé une forte somme d'argent à son geôlier s'il voulait se laisser tirer une pinte de sang, afin qu'il eût assez de sang pour étancher sa soif. Le docteur de la prison, l'honorable Roboam Vandereugh, croit pouvoir guérir Macleuchar de sa monomanie, en lui administrant plusieurs jours de suite un bouillon de vipère avec une forte dose de calomel.

VARIÉTÉS.

LA GUERRE AUX ÉTATS-UNIS. (1)

Tous les regards sont dirigés aujourd'hui sur les Etats-Unis, et cette question, qui intéresse plus ou moins toutes les nations, est l'objet d'études nombreuses, non-seulement de la part des hommes purement politiques, mais des hommes d'aptitude, d'état et d'opinion très diverses.

On l'a dit déjà, cette guerre désastreuse est plus qu'une guerre civile ordinaire, c'est une lutte sociale où tous les intérêts sont en jeu : ceux de la science, comme ceux de la philosophie et de l'histoire, de l'industrie comme de la politique; les ouvrages auxquels elle a donné lieu sont accueillis avec curiosité; nous croyons pouvoir signaler à l'attention des lecteurs celui que vient de faire paraître M. Louis Daniel.

Il a fait un résumé succinct, non des causes premières du différend qui s'est élevé entre le Nord et le Sud, ces causes sont connues et ont été souvent établies, mais bien de la topographie du pays, des mœurs des deux partis, le tout accompagné de documents historiques et diplomatiques, et d'une carte très détaillée du théâtre de la guerre.

M. Louis Daniel donne, comme introduction à son livre, un article publié par M. Emile Chasle dans la *Revue européenne*. Dans l'intérêt du lecteur, nous remplacerons nos appréciations personnelles par des citations qui donneront une idée plus exacte de l'ouvrage, et nous citons d'abord les premières pages de l'article de M. Em. Chasle, qui peint bien le caractère particulier de la lutte du pays, des hommes :

« La question d'Amérique était jugée naguère par lord John Russell, dans un de ces discours annoncés et d'avance applaudis que l'aristocratie anglaise ne refuse jamais aux électeurs et qui sont ses *discours de la Couronne*. Le noble lord, en parcourant du regard les cinq parties du monde, déclara que le conflit engagé aux Etats-Unis ne saurait se terminer à la satisfaction de chacun, mais, qu'avant tout, il ne faut pas qu'il tourne au détriment de l'Angleterre. Nous ne contesterons ni le côté judicieux, ni le sens patriotique de ce discours; mais nous voudrions y trouver et nous y avons cherché en vain l'opinion de l'orateur sur le vrai caractère et la solution probable de la crise américaine.

» C'est une lutte étrange, difficile à comprendre pour le public européen et digne d'être éclaircie par les maîtres de la politique. Les nouvelles qui nous parviennent de l'Amérique du Nord ne jettent pas sur les faits mêmes qui sont annoncés une bien vive lumière. Insensiblement la guerre prend un aspect fantastique que les exagérations ou le silence des journaux américains rendent plus vague encore et plus confus. Sur une étendue immense de territoire, on aperçoit des armées dans l'attente, composées d'une façon bizarre. Ici, dans le camp unioniste, des soldats italiens et hongrois; là, dans le camp des confédérés, des Cherokees, mêlés aux *backwoodmen*, c'est-à-dire des sauvages qui viennent de grand cœur combattre une tribu des *visages pâles* en guerre avec une autre tribu. Chaque jour, la presse transatlantique nous prévient qu'une bataille terrible est imminente; elle nous laisse entrevoir un carnage à faire frissonner (*tremendous*), et pourtant les affaires qu'elle raconte, même avec une énergie sans mesure, ont des proportions peu effrayantes. Quand elle annonce que les *fédéraux* ont tué à Price 400 hommes; il se trouve le lendemain que le général des confédérés avait ce jour-là 300 hommes, et qu'après sa grande défaite il est resté maître du champ de bataille.

» Nous avons essayé de suivre, à travers ces récits peu sérieux, la marche véritable des événements, et nous avons été frappé de voir combien ils changent de caractère suivant qu'ils se passent à l'ouest ou à l'est. Dans la Virginie, la lutte est en quelque sorte paresseuse, et, les deux armées qui se touchent, se regardent sans s'aborder. Dans le Missouri, au contraire, elle est violente et l'on menace déjà, des deux parts, d'en venir aux exterminations désespérées. Evidemment il y a dans une différence si tranchée quelque chose qui tient au théâtre même de la guerre. Nous nous proposons d'en dire ici quelques mots. La *Revue Européenne* a déjà entretenu ses lecteurs des principaux mobiles de la querelle, des intérêts contraires des belligérants et des précédents historiques de la question. Nous ne rappellerons donc pas les causes de la guerre, nous chercherons seulement à en marquer la marche, le théâtre et le caractère depuis qu'elle est commencée.

» Le théâtre de la guerre en Amérique est triple. Les Etats du Nord et les Etats du Sud se combattent sur les côtes de l'Atlantique, dans le Missouri et sur les bords du Potomac. Leurs habitudes d'esprit et leurs mœurs les empêchent de tenir compte de la topographie. Depuis longtemps ils pensent que tous les obstacles naturels sont aisément franchis par les télégraphes, les chemins de fer et ces beaux canaux qui unissent déjà les grandes baies du littoral aux fleuves de l'ouest. Volontiers les Américains suppriment sur leurs cartes les villes et les rivières; rien ne satisfait leurs regards comme une grande feuille sur laquelle on ne voit qu'un réseau de lignes noires tachées de points blancs, c'est-à-dire un imbroglio de voies ferrées et de stations. La nature, cependant, qui garde ses droits, a partagé le continent en trois régions irréductibles : — au milieu, la vallée du Mississipi, qui, renfermée entre les montagnes Rocheuses et les Alleghanies, regarde au sud, vers le golfe du Mexique; — à l'ouest des montagnes Rocheuses, le versant de l'océan Pacifique; — à l'est des Alleghanies, le versant de l'Atlantique. La lutte aujourd'hui est absolument dans la vallée du Mississipi et sur le versant de l'Atlantique.

» Nous ne parlerons pas des côtes; malgré l'affaire déjà ancienne du fort Monroe, malgré la prise plus récente du fort Hatteras par Butler, malgré enfin les terribles menaces dirigées contre Charleston, Mobile, Galveston et la Nouvelle-Orléans, la guerre jusqu'ici n'est pas là. Elle s'y portera peut-être, mais il n'y aura jamais que l'intérêt commercial d'un grand blocus (1).

» Or, il s'agite sur le continent une question qui paraît toucher plus vivement encore les Américains. C'est là qu'on essaye dès maintenant, et par tous les moyens possibles, d'effectuer la séparation des Etats du Nord et des Etats du Sud. Où sera la ligne de partage? C'est l'unique préoccupation, et là-dessus il n'est pas également facile de s'entendre dans les deux parties de l'Amérique du Nord que séparent les Alleghanies. La structure de la vallée du Mississipi ne ressemble nullement à celle du versant de l'Atlantique.

M. Chasle développe ensuite les différentes positions des partis, et, avec une grande clarté, met en relief les détails géographiques et même stratégiques de cette guerre.

Après cette introduction où l'on peut se rendre bien compte de la situation, M. L. Daniel entre dans des considérations qui la complètent. Il a réuni, sur les mœurs, le caractère des habitants si disparates de ces immenses contrées, les extraits les plus curieux des voyageurs.

L'anecdote a sa part dans l'ouvrage, elle arrive à point pour varier les descriptions et les animer, pour initier le lecteur à ces mœurs dont la connaissance rend plus intelligibles certaines particularités inhérentes au type moral des populations.

Nous citerons seulement quelques pages. Voici un aperçu assez curieux sur le Yankee et sur l'antipathie des Américains pour les autres nations :

« Les Américains sont très sévères contre les Allemands, les Hollandais, les Irlandais et tout ce qui n'est pas *Yankee* pur. Yankee? Ils ne savent pas eux-mêmes l'étymologie de ce mot, mais ils savent que les Yankees aiment l'esprit « d'entreprise, » qu'ils s'associent pour « entreprendre, » qu'ils meurent ou s'enrichissent en « entreprenant. »

« En avant! » *go a head!* c'est le cri national. Entreprenons! Essayons; — La race anglo-saxonne en a fait sa devise, son cri de ralliement, et elle a poussé hardiment ses pionniers des bords de l'Océan jusqu'aux Alleghanies, des Alleghanies jusqu'à l'Ohio et au Mississipi, de là jusqu'aux *Rocks-Mountains* (Montagnes-Rocheuses) puis jusqu'à l'océan Pacifique.

» C'est le génie aventurier des Anglais qui coule dans leurs veines avec le sang de cette race, et, si vous voulez y prendre garde, ce mot *Yankee* n'est que le nom des Anglais. *English*, *Englishmann* est devenu, pour les Chinois, *Inkili*, — pour les Parisiens moqueurs, un *Inglich!* — pour les Américains, *Yanki*.

» Il est donc naturel que les Américains aient peu de sympathie pour les Allemands et les autres peuples. Ils ont fondé une secte de gens qui s'appellent les *Je-ne-connais-personne* (Knownothing) et qui veulent chasser toute colonie non yankee.

Bayard, il y a soixante-dix ans, remarquait déjà cette hostilité sourde. Voici ce qu'il écrivit en arrivant à la colonie allemande de Hagerstown, dans une taverne :

« Notre hôtesse était une grosse Allemande, » sale, bourrue, ayant le verbe haut, et donnant des ordres à son mari avec une grossièreté dégoûtante. Mme C*** excita sa bile en » cassant un verre, et les malédictions pleuvaient sur cette pauvre Américaine, avec une » rapidité, une abondance et un fracas dignes » des mœurs de cette brutale cabaretière. » Certes, c'est un grand malheur que de briser » un verre dans un lieu où on ne dédommage » point le propriétaire de la perte qu'il fait, » en lui payant la valeur; car il faut encore » qu'il fasse un voyage pour le remplacer. Cet » événement fâcheux tint longtemps fermée la » porte de la seule chambre à coucher qu'il y » eût dans cette taverne.

» Après un mauvais dîner donné de la plus » mauvaise grâce, reçu avec humeur, mais » très bien payé, nous laissâmes ce détestable » bouchon avec ce sentiment d'aise qu'on » éprouve en quittant un mauvais lieu et une » mauvaise compagnie. »

M. Louis Daniel touche légèrement à la justice, assez expéditive comme on le sait, et rapporte un exemple curieux de l'application de la fameuse loi du Linch.

MŒURS AMÉRICAINES.

« Il y a quelques mois, un fermier jouissant d'une certaine aisance, père de plusieurs enfants, ayant eu des difficultés sérieuses avec sa femme, fut abandonné de cette dernière.

» Cash, qui aimait sa femme, fut affligé. En proie à un chagrin qui était arrivé par les commérages des habitants, il fit entendre à plusieurs reprises des paroles de menaces et de vengeance. Ces menaces, auxquelles Mme Cash ne prêta aucune attention sérieuse, devaient être bientôt exécutées. Celle-ci ayant rencontré un jour son mari, lui déclara de la manière la plus formelle qu'elle ne voulait plus vivre avec un homme qu'elle détestait, et qui n'était qu'un brutal et un ivrogne.

» Quelques jours plus tard elle tombait tout à coup atteinte d'une balle en pleine poitrine, et Cash se réfugiait dans les bois. Armé jusqu'aux dents, il était parfaitement disposé à vendre chèrement sa vie.

» Après bien des recherches, il fut découvert, et une lutte sanglante ne tarda pas à s'engager entre lui et ceux qui le poursuivaient. Un des habitants reçu une balle dans la jambe, un autre fut légèrement blessé d'un coup de pistolet, un troisième fut frappé au bras d'un coup de couteau. Mais Cash, malgré l'énergie désespérée qu'il avait déployée dans cette lutte, succomba devant le nombre. Le meurtrier était au pouvoir de ses ennemis. Il était lui-même assez grièvement blessé.

» Il fut aussitôt reconduit au village où avait eu lieu le crime, et le peuple, en proie à une grande exaspération, résolut de pendre l'assassin à l'endroit même où il avait tué sa femme. Une corde fut attachée à un arbre.

» Un jury, composé des habitants les plus *respectables* du village, reconnut l'accusé coupable, et prononça contre lui la peine de mort. Le peuple réclamait avec des cris d'impatience l'application de ce jugement.

» Cash, entouré de ses enfants, qui imploraient la pitié publique en faveur de leur père, attendait, avec une fermeté remarquable, l'exécution de la sentence fatale. Il avait fait le sacrifice de sa vie.

» Cependant, les lamentations de ces enfants avaient produit une impression profonde sur l'assemblée. Le peuple paraissait hésiter à jouer le rôle de juge et de bourreau.

» Un fermier, un ami de Cash, tout en condamnant son action odieuse, plaida pour lui les circonstances atténuantes. Il dit que ce dernier avait perdu la raison, qu'il ne savait ce qu'il faisait quand il avait commis le meurtre. Ce plaidoyer chaleureux n'aurait eu qu'un résultat négatif. Mais l'avocat improvisé fit valoir un argument religieux qui causa une vive sensation sur l'assemblée, il dit que le condamné n'était pas prêt à comparaître devant Dieu, et qu'il fallait au moins lui accorder quelques heures pour se repentir de ses fautes et se préparer à la mort.

» L'exécution fut donc différée. Le peuple, dont la colère avait eu le temps de se calmer, a livré lui-même Cash à la justice régulière.

» La crainte d'envoyer une âme en enfer a ainsi empêché, dans cette circonstance, l'application de la loi de Linch! Les habitants de l'ouest sont violents, mais très religieux. »

(La fin au prochain numéro).

(1) Par M. Louis Daniel. — Paris, Jules Vanackère, éditeur, rue Casimir-Périer, 15. — Prix : 1 fr. 50 cent.

(1) On commence à juger maintenant sous son vrai jour le blocus qui rendait, disait-on, les Etats du Nord responsables de notre disette de coton. Pendant que nous écrivions ces lignes, le *Moniteur* disait (23 octobre) : « Une feuille anglaise fait remarquer que le blocus, mis par les Etats du Nord sur les ports du Sud, n'est pas le seul obstacle à l'exportation des cotons... L'exportation des cotons aurait été prohibée dans un calcul politique par les Etats confédérés. »

CHEMIN DE FER DU NORD.

Ancien réseau.

Produits de la semaine du 10 au 16 décembre 1861.

Nombre de voyageurs, 115,061.		
Produit des voyageurs . .	293,623	75
Bagages, marchandises, etc.	1,005,988	50
Produit total. . .	1,299,612	25

Semaine correspondante de 1860.

Nombre de voyageurs, 110,064.		
Produit des voyageurs .	269,096	40
Bagages, marchandises, etc.	934,956	97
Produit total. . .	1,204,053	47
Différence en plus pr 1861 .	95,558	78
Soit : 7 93 %.		

Produit par kilomètre.

1861 — 967 kilomèt. exploités.	1,343	96
1860 — 967 id. id.	1,245	14
Différence en plus pour 1861 .	98	82
Soit : 7 93 %.		
Produit total du 1er janvier au 16 dec. { 1861.	61,290,750.	97
{ 1860.	58,494,972	68
Différence en plus pr 1861.	2,795,778	29
Soit : 4 78 %.		

Nouveau réseau.

SECTIONS DE PARIS A SEVRAN ET VILLERS-COTTERETS. D'OSTRICOURT A LENS. ET DE BÉTHUNE A HAZEBROUCK.

Produits de la semaine du 10 au 16 décembre 1861.

Nombre de voyageurs, 6,650.		
Produit des voyageurs . . .	6,991	21
Bagages, marchandises, etc. .	13,192	08
Produit total . . .	20,183	29

Semaine correspondante de 1860.

Nombre des voyageurs, 1,430.		
Produit des voyageurs . . .	1,248	25
Bagages, marchandises, etc.	2,068	05
Produit total . . .	3,316	30
Différence en plus pour 1861.	16,866	99
Soit »»».»» %.		

Produit par kilomètre.

1861 — 144 kilomèt. exploités.	140	16
1860 — 31 idem.	107	»
Différence en plus pour 1861.	33	16
Soit : 30 99 %.		
Produit total du 1er janvier au 16 dec. { 1861.	476,589	05
{ 1860.	72,329	34
Différence en plus pr 1861.	404,259	71

Pour tous les articles non signés, J. Reboux.